



BARÈME

DE 0 À 100 000 €	: 6%
DE 100 001 À 200 000 €	: 5%
DE 200 001 À 300 000 €	: 4%
DE 300 001 À 400 000 €	: 3.5%
DE 400 001 À 500 000 €	: 3%
+ DE 500 001	: 2.5%

LE MANDAT DE RECHERCHE EXCLUSIF
EST OBLIGATOIRE POUR LA GARANTIE
DU SERVICE ET DE LA PERCEPTION
D'HONORAIRES.

AUCUNE SOMME D'ARGENT DE QUELQUES
FORMES QU'ELLE SOIT NE VOUS SERA DEMANDÉE
AVANT LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET.

